de Dom Benoît, ce qu'il dit s'applique plutôt aux gouvernants qu'à la race prise en bloc. Quoi qu'il en soit, cette absence de mesure accidentelle ne justifie pas les injures dont on l'a abreuvé, et n'ébranle nullement sa thèse. Une fois de plus, les injures ne sont pas des raisons et ne démolissent jamais une argumentation sérieuse.

Il me tarde de finir. C'est pourquoi je passe sous silence beaucoup d'autres accusations portées contre Dom Benoît, comme d'ignorer l'Histoire du Canada, de ne pas comprendre les questions actuelles de ce pays, qu'il habite depuis une quinzaine d'années, de traiter des questions hors de sa compétence, etc. Toutes ces allégations ne prouvent que de la mauvaise humeur. D'ailleurs, nous n'avons pas l'honneur d'être l'avocat du docte religieux. On sait généralement qu'il est fort capable de se défendre personnellement, et que s'il n'a pas présenté de plaidoyer, ce n'est point par impuissance.

Quant à l'abbé Gosselin, la seule reproduction de quelques fragments de l'étude de Dom Benoît, faite par la *Semaine religieuse* de Québec, avec la plus entière bonne foi et sans la moindre intention de blesser ses compatriotes d'origine anglaise, lui a valu les mêmes dénonciations. Deux semaines durant, il a pu entendre hurler une foule, composée des éléments les plus divers et tellement grande que personne ne pouvait la compter. Il l'a contemplée avec un sentiment de profonde pitié, et ses clameurs l'ont laissé impassible.

La loyauté du directeur de la *Semaine religieuse*